

# Notes sur l'AFR tro(u)s à propos de la localisation du vit et de la coille

Autor(en): **Roques, Gilles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **59 (1995)**

Heft 233-234

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399941>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOTE SUR L'AFR. *TRO(U)S*  
A PROPOS DE LA LOCALISATION  
*DU VIT ET DE LA COILLE*

Le mot *tro(u)s* qui signifie «éclat (de lance, d'écu, etc.)» et aussi «trognon (de pomme, de chou, etc.)»<sup>(1)</sup> a déjà donné bien du fil à retordre aux lexicographes et nous allons essayer d'y mettre un peu d'ordre. MöhrenVal 227-228 n. 12 (cf. encore MöhrenLand 337) a présenté une critique sérieuse de l'organisation des matériaux par les dictionnaires et en particulier par FEW et TL. En fait, ceux-ci n'ont pas su se dégager de l'emprise de Gdf. C'est ainsi que s'explique dans TL la séparation en deux articles (*trons* et *truis*) de formes que tout rapproche: *tros* R. Charr. 2236, Perc. H 5116, etc. n'est pas différent de *tros* Troie 8454 ou *trox* Gayd. 215 de *trox* MGar. 56. Quant aux graphies *trons* en face de *trous*, le partage résulte essentiellement de l'arbitraire des éditeurs, eux-mêmes susceptibles d'être influencés par l'article *trons* de Gdf, et cela n'a pas été remis en question. En effet, Gdf présentait déjà un article *trons* (8, 88a) auquel TL renvoie tout en lui empruntant deux de ses exemples. Il aurait pu aussi renvoyer à l'article *tronc* de Gdf (8, 85b) car le premier exemple qui y est donné est très proche de *tronc* (à lire *tronç*) qu'on trouve ds TL 10, 683, 1. Antérieur à TL, FEW a été plus loin encore dans le respect de Gdf. Dans FEW 13, 2, 339b, l'afr. *tronc* m. «éclat de lance» (ca. 1220) est nourri par le seul exemple de Gdf 8, 85b; dans FEW 13, 2, 337a, l'afr. *trons* m. «morceau, tronçon, éclat» (ca. 1170-ca. 1300) n'est que la reprise de l'article *trons* de Gdf 8, 88b.

Tâchons de voir simplement les choses. Si nous nous limitons aux sens d'«éclat, morceau», nous sommes en présence d'un mot *tros* (dont les graphies peuvent être *tros*, *trous*, *trus* et éventuellement *trox*, *trols*, *troux*, *trouz*, *truz*), qui a aussi une variante *trois* (avec les graphies *trois*, *truis*). Ces deux types, que l'on retrouve dans les parfaits synonymes *retros/retrois*, remontent-ils à deux étymons? Dans ce cas le FEW nous

---

(1) Je laisse de côté *trois* «Locke, Büschel, Strähne» ds TL 10, 712, 1-6 dont le rattachement ici pose quelques problèmes supplémentaires.

proposera THYRSUS (13, 1, 319a) pour le type *tros* et \*TRUKO- (13, 2, 333a) pour le type *trois*. Les mots ayant exactement le même sens, il me paraît plus simple de poser un seul étymon et pourquoi pas THYRSUS? Je remarque d'ailleurs que Wartburg a accepté d'y placer à la fois *retros* (13, 1, 320b) et *retrois* (13, 1, 321a). Mais l'essentiel n'est pas là; il réside dans le fait qu'une vedette *tros* «éclat, morceau» (avec les graphies énumérées supra) permet de regrouper la totalité des formes qui ont ces sens et sont placées s.v. *trons* ds TL (en lisant *trous/trouz* les formes éditées *trons/tronz*) et s.v. *tros* et *trons* ds Gdf, ainsi qu'une bonne part des formes réunies dans l'article *truis* de TL. Un premier résidu est constitué des formes avec *-i-* à savoir *trois* et *truis*, attestées seulement dans ThèbesC, BrutA, BenDucF et BenTroieCvar. d'après TL s.v. *truis*, et qui sont donc des formes de l'Ouest. Un autre résidu est constitué des trois graphies *tronc* (deux dans TL 10, 683, 1-2 et une dans Gdf 8, 85b s.v. *tronc*), auxquelles on ajoutera la graphie *troncz* pl. de PerceT(1) 5931 et 10179 avec une variante *trons* de PerceF éd. 1528 ds Gdf (= var. à PerceT(1) 5931). Ces graphies présentent la caractéristique d'émaner de textes septentrionaux bien typés au plan des mss ou même des auteurs: Sone de Nansay (cf. RLiR 57, 306), le ms. de Mons de Perceval (déjà PercB 5116 var. de P) et de ses Continuations (cf. les var. de P aux passages référencés dans le gloss. de L. Foulet de ContPerc<sup>1</sup>TR), Perceforest (cf. RLiR 58, 273). On admettra donc que dans ce domaine géographique la forme *tros* a été altérée en *tronc* d'après *tronçon*. C'est que *tros* n'a vraisemblablement pas été autochtone en domaine picard. En effet l'article THYRSUS du FEW fait voir en ce domaine une absence totale du type *tros*, qui couvre largement tout le reste du domaine gallo-roman. Il est vrai que des textes anciens, incontestablement picards, présentent le mot *tros*; il s'agit sans doute dans ces cas d'un usage littéraire.

On a proposé plus haut de réunir les sens de «tronçon, éclat» et celui de «trognon». Au plan sémantique, il n'y a là aucune difficulté. Si l'ancien français offre surtout des attestations des sens d'«éclat, tronçon», le fait est dû essentiellement aux caractéristiques de la langue littéraire où il est plus habituel de parler de tronçons d'épées ou de lances que de trognons (de choux). Pourtant il est un emploi où le dernier sens est bien représenté: le renforcement affectif de la négation dans un tour du genre *ne valoir un trous*. Ce tour a été examiné dans l'ouvrage classique de MöhrenVal; on en trouvera pp. 227-228 un riche inventaire auquel on pourra même ajouter les quelques exemples que voici:

3<sup>e</sup> t. 12<sup>e</sup> s., SSagOctS K962 *Li rois estoit de li jalous, Mais ele nel prisoit .ii. trous;*

- env. 1195 (?), RenMontDT 462 [ms. fin 13<sup>e</sup> s.] *Amis, ce dit li duz, nel dotons pas .i. troz<: vos, hontoz, honors, etc.>;* 1077 [ms. mil. 13<sup>e</sup> s.] *Ja dehors forteresce tros ne li lairon; 8664 [ms. mil. 13<sup>e</sup> s.] N'i valut li clavain vaillant .i. tros pelez;*
- env. 1200, RobHoY 1568 *Ker s'il est large comme vos, I donc ne pervaudreiz un tros;*
- mil. 13<sup>e</sup> s., GautBelChevS 232 *Li autre dient a estrous Que tout çou ne vaut pas .i. trous;*  
 mil. 13<sup>e</sup> s., VitS49 *Le ban le roi ne prise .i. trous (<:tenebrous>);*
- env. 1285, ChevFustS 13178 *Ses sens ne vaut mie .ii. trous <:a estrous>.*

## TROU DE CHOL

- fin 13<sup>e</sup> s. LouengeFemmes ds NM 93, 224, 4b *S'il oblie, i fait que fox; Je nel pris pas un tro de chox;*
- fin 13<sup>e</sup> s., RenγF 19620 *Que Renart me prise mout pou, Por moi ne fait le trou d'un chou* (leçon des seuls mss CM cf. RenM X, 750 (var. t. 3 p. 348); la leçon *tronc d'un chou* donnée par Méon ne paraît pas exister).

Il semble bien qu'en ce sens *tro(u)s* n'est pas non plus autochtone en domaine picard. Alors que dans les textes ou les mss de l'ouest/sud-ouest du domaine d'oïl le mot rime ou assone librement dans cet emploi particulier de renforcement affectif (cf. les ex. de BenDucF 40921, ChastPereAH 785 ds MöhrenVal 227-228 et ceux de SSagOctS K962, RenMontDT 462, RobHoY 1568, cités supra), dans les textes du domaine picard il ne rime qu'avec le seul *a estrous* (cf. EscoufleS 3555, CoincyII9K 2468 ds MöhrenVal et GautBelChevS 232, ChevFustS 13178 supra). Dans VitS 49 la rime avec *tenebrous* nous inciterait à ne pas attribuer ce texte au domaine picard et à le situer plutôt dans l'ouest/sud-ouest du domaine d'oïl.

D'ailleurs ce texte est indemne de tout trait picard. A l'inverse, on peut y trouver quelques faits lexicaux qui nous entraîneraient dans l'ouest/sud-ouest d'oïl. Si *saint Bargot* (42) est bien un nom de saint fantaisiste comme il est dit dans la note à ce vers et qu'il se rattache bien à la famille de l'afr. *bargi* «gonflé», nous avons un élément de localisation dans le domaine géographique ainsi défini (v. RLiR 50, 282). Par ailleurs les mots *esclerer* v.n. 31 «faire des éclairs» et *mullon* m. 30 «tas (de foin)» sont susceptibles d'avoir une coloration régionale qui nous entraîne dans les mêmes régions. Plus net encore, le cas de *peçoi* (cf. Gdf 6, 56b; TL 7.

537-538; FEW 8, 333b), ds *metre a peçoi* loc. verb. 45 «mettre en pièces», nous situerait assez clairement dans le sud-ouest d'oïl.

Tous ces éléments réunis nous incitent à situer dans le quart sud-ouest du domaine d'oïl la patrie *Du vit et de la couille*. Ainsi je serais assez enclin à considérer la notation de *breton* (vv. 4 et 7) comme désignant l'habitant d'une région voisine de celle de l'auteur du poème. Accessoirement on notera que ce résultat, obtenu à partir du vocabulaire d'un court texte de 80 octosyllabes, pourrait montrer, s'il en était besoin, l'intérêt de l'étude du lexique pour localiser un texte.

Nancy.

Gilles ROQUES